

ÉTUDE ET ANALYSE - PROSPECTIVE



Diagnostic emploi-formation des personnes en situation de handicap



Avant-propos

La Région collabore avec Pôle Emploi, l'AGEFIPH et le FIPHFP depuis de nombreuses années en faveur de l'accès aux dispositifs de formations professionnelles de droit commun et à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Considérant la formation comme levier essentiel de la dynamisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap, la Région Grand Est, Pôle Emploi, l'Agefiph et le FIPHFP souhaitent faciliter l'accessibilité des formations et à l'emploi des personnes en situation de handicap en Grand Est. L'un des objectifs de ce partenariat est de présenter annuellement un diagnostic formation-insertion-emploi des personnes en situation de handicap en Grand Est.

Ainsi, ce diagnostic, outil d'aide à la décision, permet d'apporter des éléments de compréhension relatifs au déploiement des actions de formation et d'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées. Il s'agit également d'identifier les enjeux, les actions prioritaires à mener ainsi que les axes d'amélioration possibles afin d'accroître l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des formations et dans l'emploi.

N.B. :

- Ce diagnostic s'appuie sur un certain nombre d'indicateurs statistiques. Ces données présentent des limites et ne permettent pas toujours d'appréhender la réalité.
- Dans ce document, il sera régulièrement fait référence aux demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi (DEBOE). Le code du travail définit entre autres comme **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** les personnes qui ont obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé *(pour plus de détails cf. Glossaire page 17)*.

Sommaire

● CHIFFRES CLÉS	4
● PROFIL DES DEBOE	5
Nombre et évolution	5
Caractéristiques	7
Domaines de recherche et métiers des DEBOE	8
● FORMATIONS DE DROIT COMMUN DES DEBOE	10
Profil des DEBOE entrés en formation	10
Typologie des actions suivies	11
● FORMATIONS SPÉCIFIQUES DES DEBOE	13
● SÉCURISATION DES PARCOURS DE FORMATION	14
● INSERTION PROFESSIONNELLE	16
● DÉFINITION - GLOSSAIRE	17

Chiffres clés



33 800 Travailleurs handicapés

embauchés dans des établissements de plus de 20 salariés en Grand Est en 2018.

→ [voir l'étude complète](#)

Source : Insee

7,7% travaillent dans l'IAE

en Grand Est fin 2021.

Leurs poids dans l'emploi varie selon la structure ; ils représentent 5,5% des effectifs dans les associations intermédiaires, 5,0% dans les entreprises d'insertion, 4,4% dans les entreprises de travail temporaire et 10,5% dans les ateliers et chantiers d'insertion.

Source : DREETS GE

35 830

Demandeurs d'emploi cat ABC DEBOE

en Grand Est en décembre 2022, soit **8,7%** des DEFM

Source : Pôle emploi

55%

ont plus de 50 ans
en Grand Est en 2022
28% tous DEFM

Source : Pôle emploi

- 4,3% de DEBOE sur 1 an

en Grand Est
(déc. 2021-déc 2022)
-5,6% tous DEFM
-4,6% sur 2 ans (-11,4% tous DEFM)

Source : Pôle emploi



Formation DEBOE

8 824

entrées en formation de droit commun des DEBOE

Source : Pôle emploi



62% de DEBOE

de niveau CAP-BEP ou moins inscrits en formation de droit commun en 2022
47% tous DEFM

Source : Pôle emploi

43,5% d'accès à l'emploi

à 6 mois après la sortie de formation (tous financeurs ; entre juillet 2021 et juin 2022)
58,2% tous DEFM

Source : Pôle emploi



1 362

+ entrées en formations spécifiques DEBOE

Source : Agefiph

Formation en alternance

1,4%

de personnes en situation de handicap parmi les **apprentis** (rentrée 2022)

Source : DREETS GE

de personnes en situation de handicap parmi les **contrats de professionnalisation** (fin 2021)

2,7%

Source : DREETS GE

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

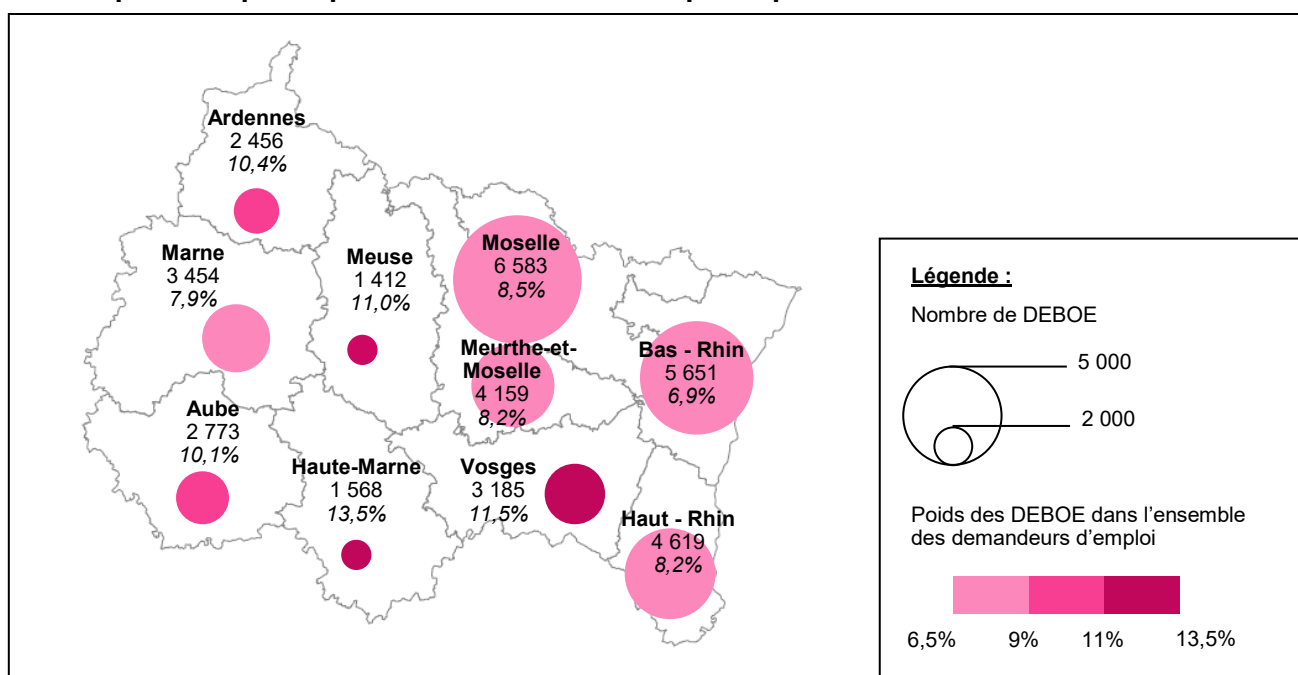
Nombre et évolution des DEBOE

Combien de DEBOE ? Comment se répartissent-ils sur le territoire ?

35 830 demandeurs d'emploi (de catégories ABC) sont inscrits en tant que bénéficiaires de l'obligation d'emploi en Grand Est en décembre 2022, soit **8,7%** du total des DEFM (cat. ABC).

La carte de la répartition des DEBOE par département fin 2022 illustre de fortes hétérogénéités sur le territoire du Grand Est. Plus la bulle est foncée plus les DEBOE sont surreprésentés parmi les DEFM cat ABC du département. C'est dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin qu'on dénombre le plus grand nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi ; sur ces territoires, leur poids dans le total DEFM est cependant parmi les plus faibles de la région.

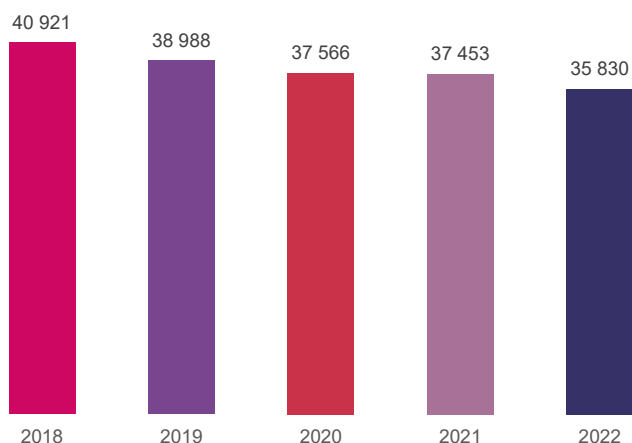
Répartition par département des DEBOE et poids parmi l'ensemble des DEFM- 2022



Source : Pôle emploi, STMT (statistiques du marché du travail), 2022 données brutes

Quelle évolution ces dernières années ?

Nombre de DEBOE - évolution annuelle



Source : Pôle emploi, STMT (statistiques du marché du travail), 2022 données brutes

Depuis 2018, le nombre de DEBOE est en diminution à l'échelle régionale. Sur 4 ans, le nombre de DEBOE a diminué de 12%. Cette baisse était amorcée avant la crise sanitaire qui l'a ralenti, elle est plus marquée sur la dernière année : -4,3% de DEBOE, représentant 1 600 bénéficiaires en moins en 2022 par rapport à 2021.

Cette baisse se produit dans un contexte global de baisse du chômage dans la région ; à titre de comparaison, le nombre de demandeurs d'emploi total a également baissé entre fin 2021 et fin 2022 : - 5,6%.

Quelle évolution infra régionale?

Les évolutions à l'échelle des 10 départements du Grand Est laissent apparaître de fortes hétérogénéités : c'est dans l'Aube que la baisse a été la plus marquée -21% sur 4 ans, -16% sur la dernière année. A l'inverse, dans les Ardennes, le nombre de DEBOE est resté stable depuis 2018. La Moselle qui compte les effectifs les plus importants enregistre des baisses, mais bien en deçà des moyennes régionales.

Répartition des DEBOE par département et évolution

	2018	2021	2022	évolution 2018-2022	évolution 2021-2022
Ardennes	2 437	2 420	2 456	0,8%	1,5%
Aube	3 520	3 309	2 773	-21,2%	-16,2%
Haute-Marne	1 868	1 814	1 568	-16,1%	-13,6%
Marne	3 849	3 637	3 454	-10,3%	-5,0%
Bas-Rhin	6 483	5 638	5 651	-12,8%	0,2%
Haut-Rhin	5 563	5 155	4 619	-17,0%	-10,4%
Meurthe-et-Moselle	4 851	4 197	4 159	-14,3%	-0,9%
Meuse	1 655	1 412	1 382	-16,5%	-2,1%
Moselle	7 144	6 694	6 583	-7,9%	-1,7%
Vosges	3 551	3 177	3 185	-10,3%	0,3%
Total	40 921	37 453	35 830	-12,4%	-4,3%

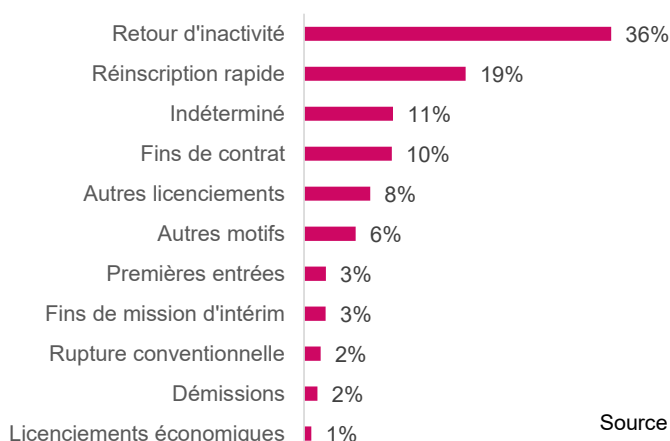
Source : Pôle emploi, STMT, données brutes

Flux d'entrées et de sorties annuels des DEBOE

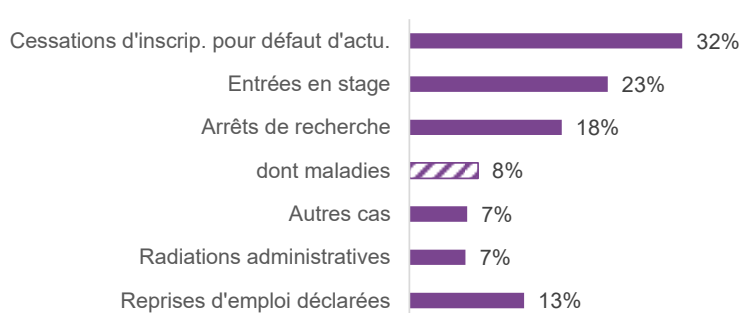
On dénombre **24 405** inscriptions (entrées) en catégories ABC pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi en Grand Est tout au long de l'année 2022 ; c'est 3,3% de plus qu'en 2021. Cette hausse est identique chez les DEFM tous publics (+3,3% d'entrées sur 1 an). Le motif principal d'inscription pour le public DEBOE, est le retour d'inactivité, avec plus d'une inscription sur 3 (36%). Il s'agit de personnes qui, pendant un temps, avaient suspendu leur recherche d'emploi, pour des motifs divers (homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...).

Le nombre de sorties est en hausse en 2022 : + 12% pour les DEBOE (à un rythme bien supérieur à la tendance tous DE : + 2%). Seules 13% des sorties de listes de Pôle emploi en 2022 le sont pour un accès à l'emploi déclaré (17% tous DE confondus).

Répartition des entrées par motif d'inscription à Pôle emploi (2022)



Répartition des sorties de listes DEFM de Pôle emploi par motif (2022)



Source : Pôle emploi, STMT (statistiques du marché du travail), données brutes

Caractéristiques des DEBOE

Quel est le profil des DEBOE ?

Répartition par âge et par sexe parmi les DEBOE



49,0% de femmes (tous DEFM : 50,6%)



3,0% de moins de 26 ans (tous DEFM : 12,7%)

54,6% de plus de 50 ans (tous DEFM : 28,0%)

Le profil des DEBOE est très spécifique et diffère de la moyenne tous demandeurs d'emploi. Si les femmes apparaissent sous représentées (-1,6 point par rapport à la moyenne), c'est encore plus visible pour les jeunes (-9,7 points). À l'inverse, les seniors (50 ans et plus) sont fortement présents (+ 26,6 points).

Répartition par durée d'inscription



58,9% inscrits depuis plus d'1 an
(tous DEFM : 46,0%)

39,2% inscrits depuis plus de 2 ans
(tous DEFM : 27,6%)

La durée d'inscription moyenne au chômage est supérieure pour le public DEBOE même si par rapport à 2021 la part diminue : 59% sont inscrits depuis plus d'un an, 39% depuis plus de 2 ans. Cette proportion élevée renforce la difficulté d'insertion d'un public déjà fragile car plus on est éloigné durablement de l'emploi, plus le retour à l'emploi est complexe.

Source : Pôle emploi, STMT (statistiques du marché du travail), 2022 données brutes

Quelles hétérogénéités départementales ?

Dans l'ensemble des départements, la part de jeunes est nettement inférieure à la moyenne tout public, à l'inverse, les demandeurs d'emploi seniors (50 ans et plus) sont quant à eux surreprésentés : plus d'un DEBOE sur deux a plus de 50 ans, quel que soit le département (on est à moins d'1 sur 3 sur le public DE classique). Dans les Vosges, la part de seniors dépasse les 60% et les proportions de demandeurs d'emploi de longue durée parmi les DEBOE sont encore plus marquées, avec les Ardennes.

Déclinaison départementale des caractéristiques des DEBOE - 2022

	DEFM cat ABC DEBOE	Part de femmes	Part de moins de 26 ans	Part de plus de 50 ans	Inscrits depuis plus d'un an	Inscrits depuis plus de 2 ans
Ardennes	2 456	44,3%	2,6%	55,7%	62,2%	42,2%
Aube	2 773	50,9%	2,2%	54,4%	61,7%	41,4%
Haute-Marne	1 568	48,2%	3,4%	55,7%	56,3%	35,7%
Marne	3 454	49,2%	3,1%	53,0%	56,8%	36,8%
Bas-Rhin	5 651	47,0%	3,3%	52,9%	57,7%	37,7%
Haut-Rhin	4 619	47,8%	2,9%	54,5%	57,5%	38,8%
Meurthe-et-Moselle	4 159	49,1%	3,3%	53,4%	60,1%	42,0%
Meuse	1 382	46,2%	3,2%	54,7%	56,8%	36,6%
Moselle	6 583	52,2%	2,9%	54,6%	58,5%	37,5%
Vosges	3 185	50,6%	2,7%	60,1%	61,9%	43,4%
Total	35 830	49,0%	3,0%	54,6%	58,9%	39,2%

Source : Pôle emploi, STMT (statistiques du marché du travail), 2022 données brutes

Domaines de recherche et métiers des DEBOE

Sur quels métiers les DEBOE sont-ils inscrits ?

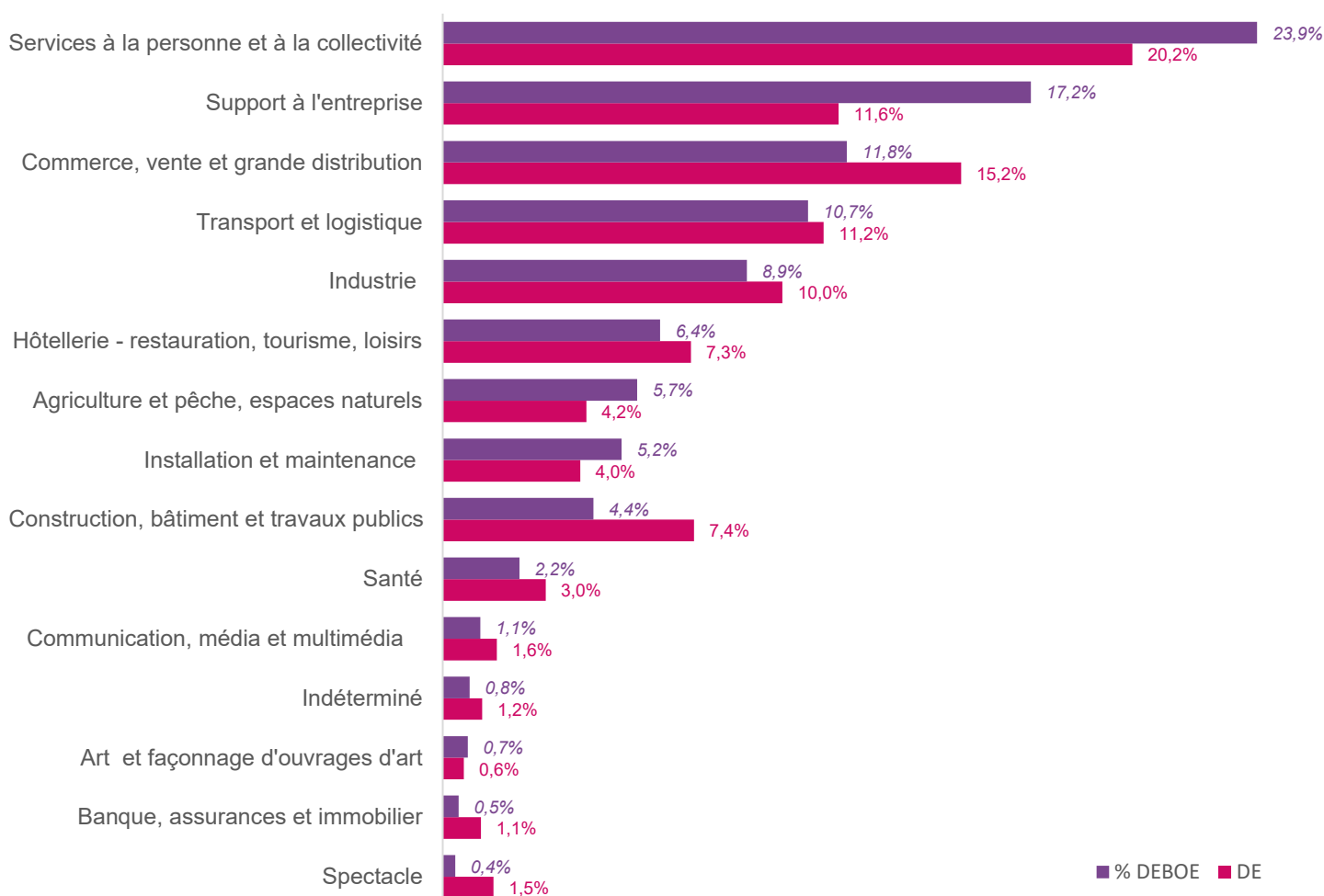
Cinq grands domaines regroupent plus des deux tiers des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi inscrits à Pôle emploi en Grand Est en 2022 : il s'agit des services à la personne et à la collectivité, du support à l'entreprise, du commerce vente - grande distribution, du transport et logistique et de l'industrie.

Si ces domaines de recherche sont globalement similaires à ceux de l'ensemble des DE, on note une surreprésentation dans :

- les services à la personne et à la collectivité (+3,7 points)
- le support à l'entreprise (+5,6 points).

À l'inverse, dans le commerce, la construction, le transport logistique et l'industrie, les parts de DEBOE sont moindres aux moyennes tous publics.

Répartition par grand domaine ROME d'inscription des DEBOE - comparaison tous DE - 2022



Source : Pôle emploi, STMT (statistiques du marché du travail), 2022 données brutes

De manière plus précise, le graphique ci-dessus détaille les 10 métiers qui regroupent le plus grand nombre de demandeurs d'emploi inscrits en Grand Est fin 2022. Ils regroupent tous plus de 900 inscrits.

Ces métiers appartiennent à un nombre restreint de domaines ; les deux principaux sont les services aux personnes et à la collectivité (nettoyage de locaux, services domestiques, assistance auprès d'enfants), et les métiers liés au support à l'entreprise (secrétariat, accueil et renseignements, opérations administratives). Ils regroupent 6 des 10 métiers comptant le plus d'inscrits. Dans tous les cas il s'agit de métiers faiblement qualifiés.

Top 10 des métiers regroupant le plus grand nombre de DEBOE inscrits - 2022



Source : Pôle emploi, STMT (statistiques du marché du travail), 2022 données brutes

FORMATIONS DE DROIT COMMUN

Profil des DEBOE en formation de droit commun

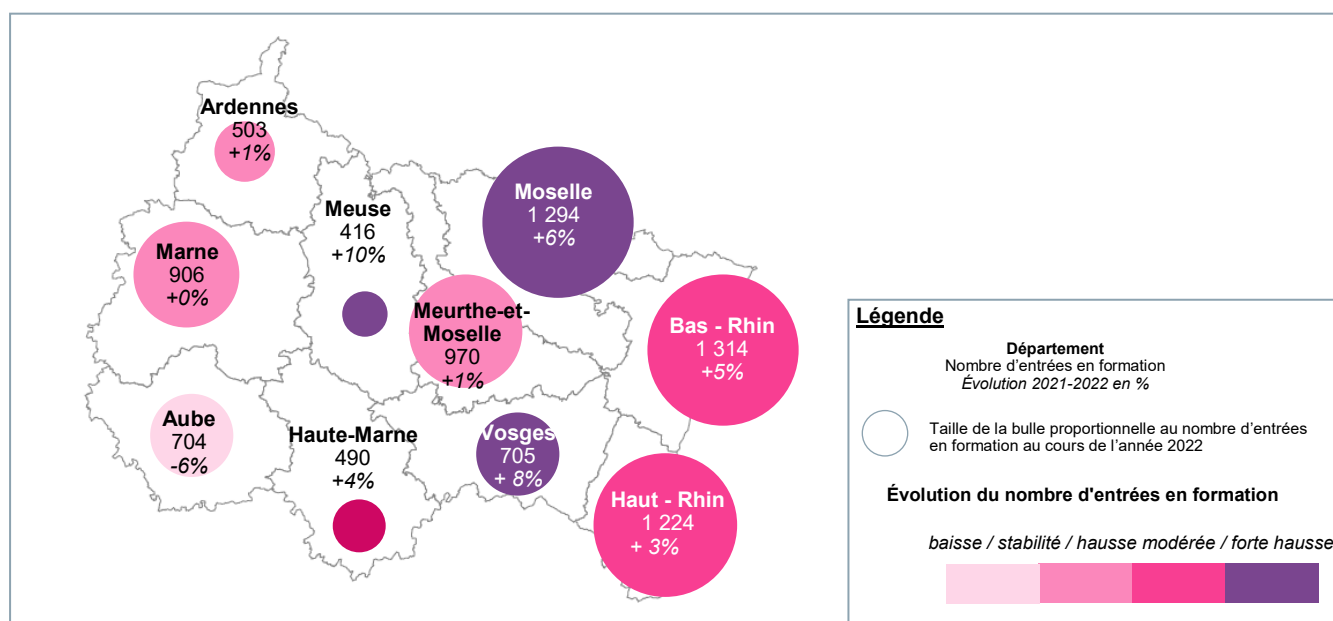
Combien d'entrées en formation et quelle évolution ?

(tous financeurs : Pôle emploi, Conseil régional, CPF,...)

On totalise **8 824** entrées en formation de droit commun de DEBOE tout au long de l'année 2022 en Grand Est soit 8,7% du total des entrées en formation (tous demandeurs d'emploi ABC confondus). En 1 an le nombre d'entrées en formation a augmenté : + 3,9%. Quand dans le même temps le nombre d'entrées tous DE a diminué de 3,2%.

Hormis dans l'Aube, les entrées sont en hausse (ou stables) sur tous les départements de la région.

Répartition et évolution annuelle des DEBOE inscrits en formation par département



Source: Pôle emploi, AES

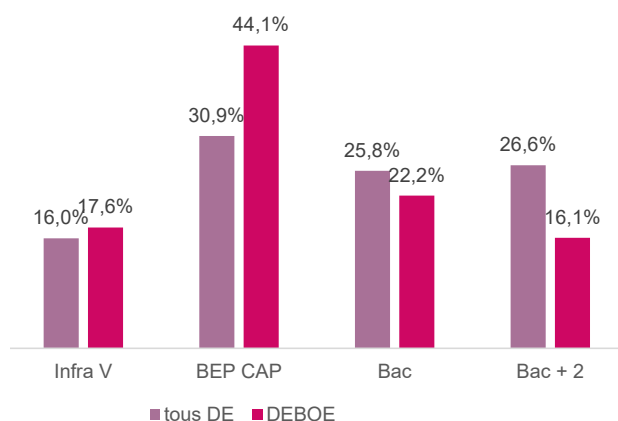
Profil des formés (tous financeurs : Pôle emploi, Conseil régional, CPF,...)



51,4% de femmes parmi les DEBOE entrés en formation

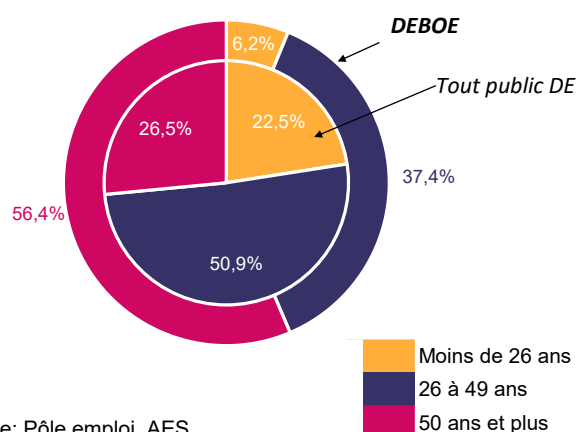
(total DEFM : 49,1%)

Répartition par niveau de formation à l'entrée des DEBOE - 2021



N.B. : niveau non connu pour 0,6% des DE

Répartition par âge des DEBOE inscrits en formation - comparaison tout public - 2022



Source: Pôle emploi, AES

Typologie des formations suivies - *Détail des deux principaux financeurs*

Zoom sur les actions de formation financées par le Conseil régional

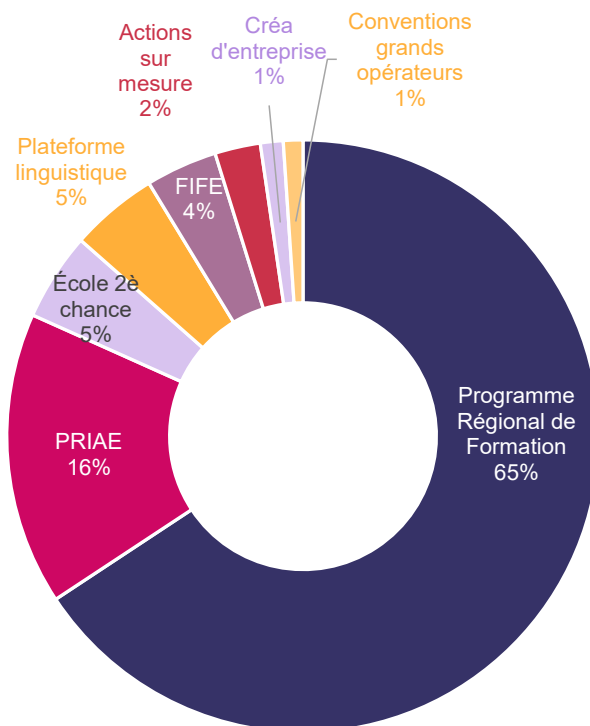
Parmi les **28 100** stagiaires entrés en formation entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022, les stagiaires sous statut travailleurs handicapés représentent **6,0%** soit **1 696** stagiaires. En un an, leur nombre a fortement augmenté (+ 11,4%) après une baisse en 2021.

268 stagiaires travailleurs handicapés sont bénéficiaires du RSA soit 15,8% d'entre eux.

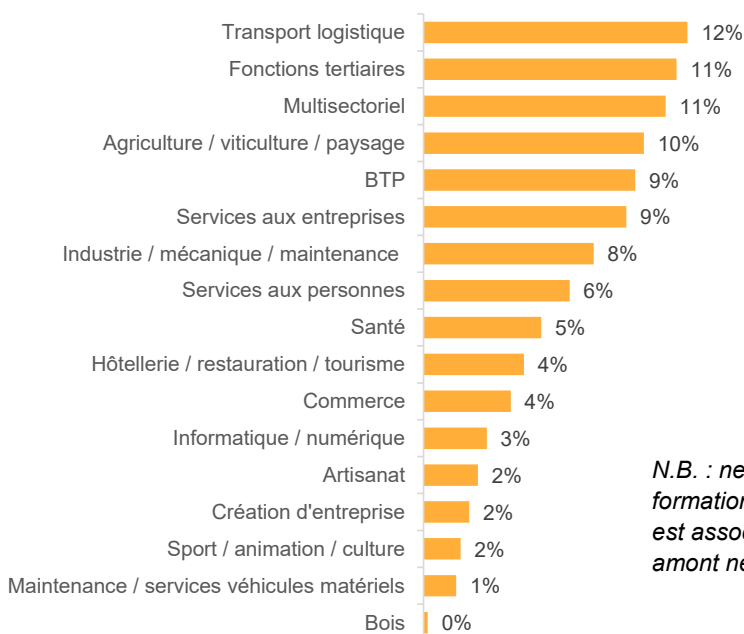
Répartition des DEBOE inscrits en formation par département de résidence - 2022
financement Région Grand Est

Département	2021	2022	évolution
Ardennes	53	67	26,4%
Aube	61	64	4,9%
Haute-Marne	67	96	43,3%
Marne	97	151	55,7%
Meurthe-et-Moselle	234	235	0,4%
Meuse	120	111	-7,5%
Moselle	233	259	11,2%
Bas-Rhin	238	273	14,7%
Haut-Rhin	256	291	13,7%
Vosges	150	141	-6,0%
GRAND EST	1 523	1 696	11,4%
autres	14	8	-42,9%

Répartition selon le dispositif de formation des DEBOE inscrits en formation - 2022
financement Région Grand Est



Répartition par secteur d'intervention des DEBOE inscrits en formation - 2022
financement Région Grand Est



N.B. : ne sont présent sur ce graphique que les formations pour lesquelles un domaine de formation est associé ; une partie des actions, notamment en amont ne sont rattachées à aucun domaine.

Source : Région Grand Est, Athena

Zoom sur les actions de formation financées par Pôle emploi

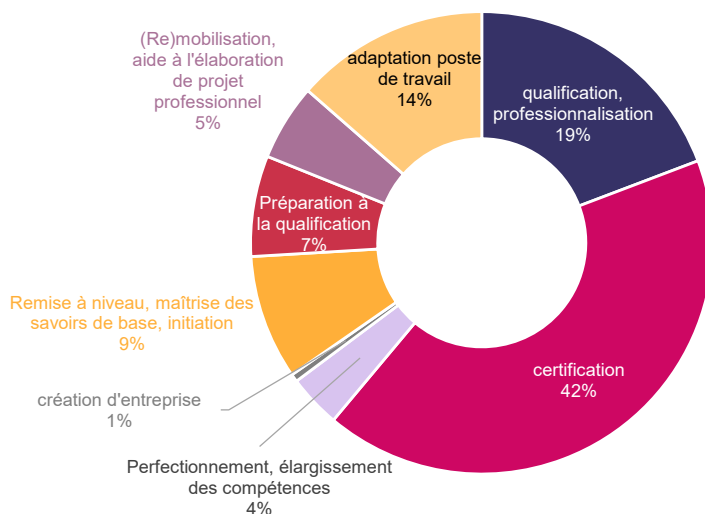
Parmi les 39 000 stagiaires entrés en formation entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022, les DEBOE représentent 8,6% soit **3 349** stagiaires. Leur poids a augmenté de 1,5 point par rapport à 2021.

En un an leur nombre a augmenté de **+ 25%** (contre + 4% tous bénéficiaires confondus) et cela s'observe sur les 10 départements de la région, surtout en Moselle (+ 37%).

Répartition géographique des DEBOE inscrits en formation - 2022 financement Pôle emploi

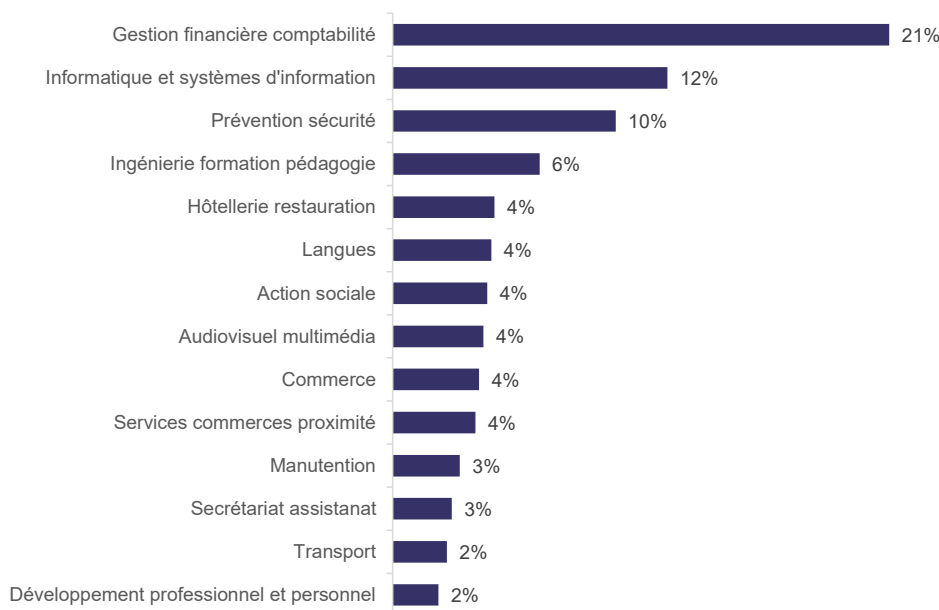
Département	2021	2022	évolution
Ardennes	190	238	25,3%
Aube	203	242	19,2%
Haute-Marne	142	174	22,5%
Marne	303	326	7,6%
Meurthe-et-Moselle	331	384	16,0%
Meuse	129	168	30,2%
Moselle	400	549	37,3%
Bas-Rhin	409	524	28,1%
Haut-Rhin	351	452	28,8%
Vosges	222	289	30,2%
GRAND EST	2 680	3 346	24,9%

Répartition selon le type de formation des DEBOE inscrits en formation - 2022 financement Pôle emploi



Les principaux domaines de formations des DEBOE inscrits sur des dispositifs Pôle emploi

(par formacode) - 2022



Source : Pôle emploi, AES

FORMATIONS SPÉCIFIQUES DES DEBOE

Zoom sur les formations financées par l'Agefiph et le FIPHFP

En complément de l'offre de formation de droit commun, l'Agefiph et le FIPHFP proposent une offre spécifique de formation en direction des DEBOE.

Depuis octobre 2021, une offre de formation spécifique rénovée, co-construite avec l'appui des partenaires du Grand Est au premier rang desquels la Région, Pôle emploi, les Cap emploi et les services de l'État, est mise en œuvre.

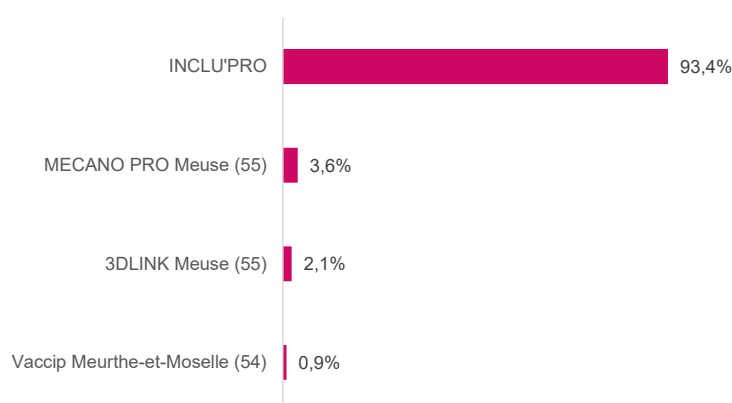


Dénommée « **Inclu'Pro Formation** », cette offre préqualifiante répond au principe d'individualisation des parcours et se décline en plusieurs modules dont les contenus et les durées sont adaptés aux besoins de chaque bénéficiaire. D'une durée de 300 heures maximum, elle peut être réalisée en tout ou en partie à distance sur le temps de travail ou hors temps de travail et vise plusieurs objectifs :

- élaborer, valider son projet professionnel,
- identifier les compétences acquises, transférables, transversales...,
- se remettre à niveau sur les savoirs de base,
- acquérir ou approfondir ses compétences sur le numérique,
- prendre en compte le handicap dans son parcours de formation ou d'emploi.

En 2022, **1 362 stagiaires** ont bénéficié de ces actions spécifiques et complémentaires au droit commun.

Répartition par dispositif des DEBOE inscrits en formation - 2022



Répartition géographique des DEBOE inscrits en formation - 2022

Département	2022	% INCLU'PRO
Ardennes	86	100%
Aube	107	100%
Haute-Marne	104	100%
Marne	183	100%
Meurthe-et-Moselle	176	93%
Meuse	91	14%
Moselle	138	100%
Bas-Rhin	169	100%
Haut-Rhin	151	100%
Vosges	157	100%
GRAND EST	1 362	93%

Source : Agefiph, extranet 2022

SÉCURISATION DE PARCOURS DE FORMATION DES DEBOE

Zoom sur la Ressource Handicap Formation



**Ressource
Handicap
Formation**

L'Agefiph et ses partenaires institutionnels partagent une ambition commune : agir pour développer les capacités inclusives des organismes de formation. Pour répondre à cet enjeu, l'Agefiph propose à chaque organisme de formation et CFA du Grand Est l'appui de la Ressource Handicap Formation (RHF)

Un des volets de cette offre de service consiste à apporter au référent handicap un appui individualisé pour identifier les besoins de la personne handicapée en formation et co-construire avec lui les solutions de compensation qui en découlent.

Concrètement cela consiste à :

Aider le référent handicap à **identifier/mobiliser les acteurs spécialisés ou de droit commun susceptibles de l'aider** à :

- Identifier les besoins de compensation des conséquences du handicap,
- Co construire des propositions d'adaptations (PAS, Cap Emploi...),
- Les mettre en œuvre.

Proposer au référent handicap un **appui méthodologique** à l'élaboration d'un plan individuel et personnalisé d'adaptation du parcours de formation :

- Savoir identifier une situation de handicap,
- Conduire, **de manière collaborative**, l'analyse des besoins et l'identification de solutions d'aménagement, en s'appuyant sur la grille Agefiph d'évaluation des besoins de l'apprenant en situation de handicap,
- Connaître et mobiliser les financements nécessaires,
- Organiser, de manière collaborative et structurée le suivi de ces aménagements.

En 2022, **862** personnes en formation ont pu bénéficier d'un appui individualisé de la Ressource Handicap Formation. En un an, le nombre de bénéficiaires de la Ressource Handicap Formation **a baissé de 8%** ; ces bénéficiaires sont majoritairement des apprentis (**81%**).

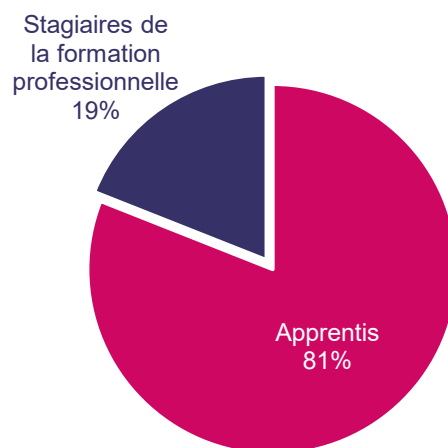
Ces 862 situations accompagnées ont débouché sur la mise en place de **683 adaptations** concernant les outils et méthodes pédagogiques, la sensibilisation du collectif en centre de formation et du temps de concertation partenaires.

Répartition départementale des bénéficiaires de la Ressource Handicap Formation – 2022

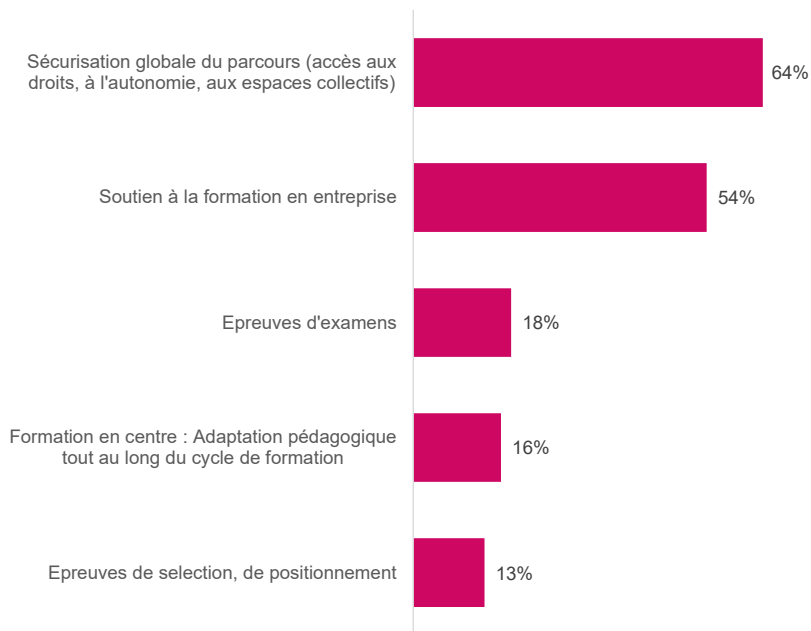
	2020	2021	2022	évol 2021- 2022
Ardennes	7	44	72	63,6%
Aube	25	38	17	-55,3%
Haute-Marne	62	97	127	30,9%
Marne	11	17	6	-64,7%
Bas-Rhin	57	65	50	-23,1%
Haut-Rhin	52	47	31	-34,0%
Meurthe-et-Moselle	130	234	175	-25,2%
Meuse	174	184	210	14,1%
Moselle	87	83	106	27,7%
Vosges	131	133	68	-48,9%
Total	736	942	862	-8,5%

Source : Agefiph, extranet 2022

Répartition selon le statut en formation – 2022



Nature des adaptations les plus fréquentes dans les plans d'aménagements – 2022



Source : Agefiph, extranet 2022

Zoom sur la rémunération (Conseil régional)

Les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé en recherche d'emploi, peuvent bénéficier d'une rémunération dans le cadre du régime public de rémunération des stagiaires.

Cette rémunération est prise en charge par la Région Grand Est pour les stagiaires handicapés effectuant des formations de droit commun, en établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP) ainsi qu'en établissement et service de pré-orientation (ESPO).

Rémunération RQTH*

	Nombre bénéficiaires	Montant total rémunération	Cotisations sociales	Transport et hébergement	évol 2021-2022
stagiaires TH en ESRP/ESPO	2 063	11 897 240,10 €	747 602,54 €	47 636,82 €	63,6%
stagiaires TH hors ESRP/ESPO	2 031	9 058 057,75 €	570 348,85 €	3 532,33 €	-55,3%
Total	4 094	20 955 297,85 €	1 317 951,39 €	51 169,15 €	-8,5%

*RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Source : Docaposte et ASP, du 01/01/2022 au 31/12/2022

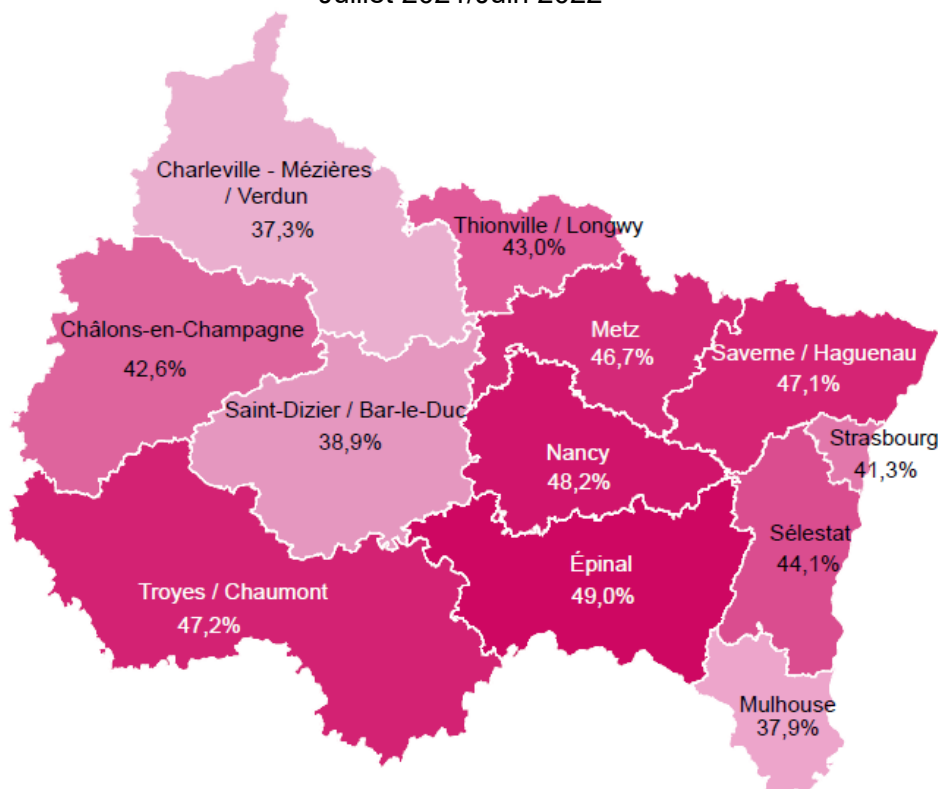
INSERTION PROFESSIONNELLE

Accès à l'emploi (tous financeurs)

43,5% des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, sortis de formation entre juillet 2021 et juin 2022, ont accédé au moins une fois à l'emploi au cours des 6 mois suivant leur sortie. (58,2% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).

Des différences notables s'observent selon les territoires : c'est sur la Maison de Région d'Épinal que l'insertion est la meilleure (près d'un DEBOE sur 2 en emploi : 49%) ; à l'inverse sur Charleville-Mézières le taux de retour à l'emploi n'est que de 37,3% soit 11,7 points de moins.

Répartition par Maison de Région des taux d'accès à l'emploi des DEBOE ayant suivi une formation Juillet 2021/Juin 2022



Maisons de Région	Juillet 2020 à Juin 2021		Juillet 2021 à Juin 2022	
	DEBOE	Tous DE	DEBOE	Tous DE
Charleville Mézières / Verdun	37,4%	57,3%	37,3%	54,8%
Châlons-en-Champagne	33,6%	57,9%	42,6%	59,0%
Épinal	40,6%	60,1%	49,0%	61,4%
Metz	39,7%	58,7%	46,7%	59,4%
Mulhouse	37,7%	55,1%	37,9%	56,0%
Nancy	44,0%	58,5%	48,2%	59,6%
Saint Dizier / Bar-le-Duc	46,5%	57,5%	38,9%	56,4%
Saverne / Haguenau	44,8%	60,8%	47,1%	61,3%
Strasbourg	42,2%	56,6%	41,3%	56,7%
Sélestat	34,9%	59,8%	44,1%	61,3%
Thionville / Longwy	43,2%	57,5%	43,0%	55,5%
Troyes / Chaumont	45,7%	58,6%	47,2%	59,3%
GRAND EST	40,9%	57,9%	43,5%	58,2%

Source : Pôle emploi Fichier historique, DPAE Urssaf

Glossaire

DEBOE (DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI) :

Le code du travail définit comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes qui ont obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle (titulaires d'une rente et ayant une incapacité partielle permanente au moins égale à 10%), les titulaires d'une pension d'invalidité (si celle-ci réduit d'au moins des deux tiers leur capacité de travail), les anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité, les sapeurs-pompiers volontaires victimes d'un accident dans l'exercice de leurs fonctions, les titulaires de la carte d'invalidité, les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, ainsi que les agents reclassés, les agents qui bénéficient d'une allocation temporaire d'invalidité et les anciens emplois réservés.

DEFM (DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS) :

Il s'agit du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi au dernier jour du mois, c'est-à-dire le stock restant dans le fichier des services de placement. Les statistiques sur les demandeurs d'emploi sont construites à partir de fichiers administratifs, utilisés par Pôle emploi pour son activité.

Les chiffres se limitent en général aux seules catégories ABC. Les demandeurs d'emploi de catégorie ABC sont ceux tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Cat A : sans emploi ; cat B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ; cat C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois)]

DPAE (DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE) :

Dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la loi rend obligatoire la déclaration par l'employeur de son intention d'embauche auprès de l'Urssaf. Cette déclaration est obligatoire dès lors qu'un employeur embauche un salarié, sauf si l'employeur est un particulier ou est soumis à un régime dérogatoire spécifique. Depuis le 1er août 2011, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) a été fusionnée avec la déclaration unique d'embauche (DUE) afin de simplifier les démarches à accomplir par l'employeur. La DPAE doit obligatoirement être réalisée avant le début effectif du travail par le salarié, au plus tôt 8 jours avant l'embauche.

FORMACODE :

Développé par le Centre Info, le Formacode® est un outil d'indexation et de référence pour tous les acteurs de la formation professionnelle. Il a été créé pour transposer le langage courant en un langage dépourvu d'ambiguïté et proposer le résultat le plus fin à une recherche documentaire. Il permet de faire un lien entre formations et métiers : carrefour entre les nomenclatures qui caractérisent les emplois et celles qui décrivent les formations, le Formacode® établit des correspondances avec le Rome (Répertoire opérationnel des métiers-emplois) de Pôle emploi et la NSF (Nomenclature des spécialités de formation) du CNIS (Conseil national de l'information statistique) pour circuler d'une nomenclature à l'autre.

IAE (INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE) :

L'insertion par l'activité économique permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Ils peuvent bénéficier de contrats de travail spécifiques. Les personnes cibles sont celles qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité...).

ROME (RÉPERTOIRE OPÉRATIONNEL DES MÉTIERS ET DES EMPLOIS) :

Le code ROME est composé d'une lettre et quatre chiffres correspondant à 532 fiches (et près de 11 000 appellations différentes). Le Rome est construit sur un système d'arborescence : la lettre (de A à N) représente une famille de métiers (au nombre de 14), ex : J – Santé. La lettre et les deux premiers chiffres identifient le domaine professionnel (au nombre de 110), ex : J11 - Praticiens médicaux.



Tableaux de bord

« Éclairer »

Des portraits de territoire à l'échelon régional et infrarégional, des analyses sectorielles ainsi qu'un suivi d'indicateurs clés, des études qualitatives.

Des documents actualisés en continu

+ Médias

« Partager »

Multimédias pour rester informé/connecté

Études et analyses Réflexions prospectives

« Approfondir »

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un territoire, un secteur d'activité, la formation, un public spécifique...

« Anticiper »

Des éléments prospectifs : tendances perceptibles et défis à venir

Documents outils

« Accompagner »

Des outils pour aller plus loin



OREF Grand Est

www.oref.grandest.fr - Tél. 03 88 15 66 08

Siège de la Région,
site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG cedex

Hôtel de Région,
site de Châlons
5 rue de Jéricho - CS 70441
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



La Région
Grand Est